



Avec «Moselle Fibre», votre territoire va passer à la grande vitesse des communications numériques.

Créé en mai 2015, le Syndicat Mixte Départemental d'Aménagement Numérique « Moselle Fibre » va déployer dans près de 500 communes mosellanes le réseau de fibre optique jusqu'à l'abonné (FttH).

Il regroupe, à ce jour, le Département et 14 Communautés de Communes dont la Communauté de Communes de l'Arc Mosellan.

Notre infrastructure numérique publique sera la première de cette importance à entrer progressivement en phase opérationnelle dans la Région Grand Est au cours des mois à venir.

Les élus du Syndicat départemental ont décidé de confier à Orange la mission d'exploiter et de commercialiser ce service de télécommunications, garantissant ainsi aux usagers des offres de service compétitives et concurrentielles.

Pour ouvrir officiellement ce grand chantier de plus de 100 Millions d'Euros et officialiser le lancement de la construction du réseau sur votre territoire, j'ai décidé de venir à votre rencontre aux côtés du Président de votre Communauté de communes et des maires concernés.

Le déploiement de ce réseau numérique démontrera une fois de plus, la place que tient le Département dans le développement sur chaque territoire de services de qualité adaptés aux légitimes exigences des Mosellans.

PATRICK WEITEN
Président du Département de la Moselle
Ancien Député

Président de Moselle Fibre



contact@moselle-fibre.fr • www.moselle-numerique.fr

RENDEZ-VOUS VENDREDI 8 JUIN 2018 DE 15H00 À 20H00

Salle polyvalente - Rue du stade à KOENIGSMACKER



- **Renseignements sur le calendrier et les offres d'accès** au Très Haut Débit
- **Construction du réseau jusqu'au logement :** ateliers soudure, présentation des raccordements clients et des équipements du réseau
- **Démonstration des usages de la fibre :** objets connectés, télétravail, tablettes connectées, drones, jeux vidéo, domotique, TV HD...

© Dpt57 - Direction de la Communication - Crédit Images : Fotolia - Florent Doncourt - Impression : Imprimerie Départementale IMPRIM'VERT*

LA FIBRE ARRIVE BIENTÔT...



CHEZ VOUS !

Vous souhaitez en savoir plus sur la disponibilité des offres Très Haut Débit sur la Communauté de Communes de l'Arc Mosellan ?

RENDEZ-VOUS VENDREDI 8 JUIN 2018 DE 15H00 À 20H00

Salle polyvalente - Rue du stade à KOENIGSMACKER





À partir de quand parle-t-on de « Très Haut Débit » ?

Un accès Internet est considéré à « Très Haut Débit » (THD) dès que le débit est supérieur à 30 mégabits par seconde. Un réseau THD permet d'envoyer et de recevoir un grand nombre de données (documents, photos, vidéos, musique...) dans un laps de temps court.

La fibre optique, star des réseaux THD

Tube en verre plus fin qu'un cheveu, la fibre optique permet de transmettre des données par le biais d'un signal lumineux. Ses avantages sont incontestés : le niveau de débit est quasiment illimité ; le débit n'est quasiment pas altéré par la distance, d'où un niveau de débit similaire dans les zones urbaines et rurales ; le débit peut être symétrique, c'est-à-dire identique pour la réception et l'envoi de données.

Source : Plan France Très Haut Débit

Légende :

— Limite de la Communauté de Communes

— Limite des plaques de Nœud de Raccordement Optique (NRO)

◆ NRO

Disponibilité des offres Très Haut Débit Fibre

2019

